

Les téléphones mobiles

La question de la nocivité du rayonnement émis par les téléphones portables fait l'objet de nombreux débats. Les recherches intensives menées ces dernières années n'ont pas encore donné de résultats concluants. L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a actualisé sa fiche d'information publiée à ce sujet sur Internet. Il a également étoffé son catalogue de recommandations concernant les précautions à prendre lors de l'utilisation d'un téléphone mobile. En attendant des résultats plus probants, il est conseillé d'éviter toute exposition superflue de la tête au rayonnement du téléphone.

Le téléphone mobile (Natel) permet de communiquer en utilisant un réseau de stations de base quel que soit l'endroit où l'on se trouve. Le téléphone mobile et la station de base à laquelle il est rattaché s'échangent les informations par le biais d'un rayonnement électromagnétique à haute fréquence (radio).

Le rayonnement est particulièrement élevé à proximité de sa source, à savoir l'antenne du téléphone mobile. L'appareil auditif est donc soumis à une exposition relativement élevée lors d'un appel avec le téléphone mobile à l'oreille. A noter également que le rayonnement n'est important que lorsque le téléphone émet, et non pas lorsqu'il se trouve en mode veille. Ce rayonnement diminue de façon significative avec la distance entre l'utilisateur et l'appareil.

L'intensité de l'exposition pendant une conversation téléphonique dépend de plusieurs facteurs:

Le rayonnement d'un téléphone mobile est d'autant moins élevé que la liaison est de bonne qualité. La qualité de la communication est par exemple meilleure à l'extérieur d'un bâtiment qu'à l'intérieur et à proximité d'une station de base plutôt qu'éloigné. L'écran du téléphone mobile affiche la qualité de la liaison sous forme de barres.

La partie du rayonnement absorbée par la tête lorsqu'on téléphone dépend du modèle de téléphone. La valeur TAS (taux d'absorption spécifique) indique l'intensité de l'exposi-

tion. Plus sa valeur TAS est petite, plus le rayonnement absorbé par le corps est faible. Les valeurs TAS figurent dans le mode d'emploi du téléphone mobile ou sur Internet. Des labels aident à distinguer les téléphones mobiles avec une faible valeur TAS (TCO01 pour une valeur inférieure à 0,8 W/kg, label écologique «Blauer Engel» pour une valeur inférieure à 0,6 W/kg).

EFFETS SUR LA SANTÉ

Les champs à haute fréquence peuvent conduire à une absorption de l'énergie de rayonnement dans le corps et entraîner une élévation de la température corporelle. Comparé à la valeur limite en vigueur, le rayonnement des téléphones portables est néanmoins trop faible pour occasionner des élévations de température des tissus qui s'avèreraient dangereuses pour la santé.

La nocivité du rayonnement électromagnétique à haute fréquence de faible intensité n'est pas clairement établie. Les différentes recherches menées à ce jour sur les effets génotoxiques ou cancérigènes aboutissent à des résultats contradictoires. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) de l'OMS effectue une étude impliquant 13 pays pour déterminer s'il y a corrélation entre l'utilisation du téléphone portable et l'apparition de tumeurs cérébrales.

Téléphoner au volant entraîne une

baisse de la concentration et augmente le risque d'accident de la circulation, même si l'on utilise un équipement «mains libres».

MESURES DE PRÉCAUTIONS À SUIVRE

NE téléphonez PAS lorsque vous êtes au volant, même avec un kit «mains libres»!

Utilisez un équipement «mains libres» (casque, oreillette) avec un câble ou avec un émetteur Bluetooth de faible émission, afin de réduire le rayonnement subi par la tête.

Achetez un téléphone mobile dont la valeur TAS est faible.

Soyez bref lors de vos conversations ou préférez les SMS. Ceci vaut tout spécialement pour les enfants et les adolescents.

Dans la mesure du possible, ne téléphonez que si la liaison est bonne.

Attention aux accessoires de protection et antiradiations censés réduire le rayonnement. Ils peuvent altérer la qualité de la liaison et donc entraîner un rayonnement accru.

Les porteurs d'implants médicaux actifs doivent respecter une distance de 30 cm entre le téléphone mobile et l'implant. ■

Office fédéral de la santé publique
Unité de direction Protection des consommateurs
Division Radioprotection
Service technique et d'information sur les rayonnements non ionisants
Téléphone 031 322 95 22

Informations complémentaires

Vous trouverez une fiche d'information détaillée et des références bibliographiques à l'adresse suivante:
www.bag.admin.ch/cem-resumes
Unité de direction Protection des consommateurs, Service technique et d'information sur les rayonnements non ionisants
Téléphone 031 322 95 22
E-mail: emf@bag.admin.ch

Informations concernant le rayonnement des stations de base:
Office fédéral de l'environnement
Téléphone 031 322 93 12
E-mail: nis@bafu.admin.ch